Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 35 (1938)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 10 OCTOBRE 1938

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Conseils aux débutants pour octobre

La belle série de journées ensoleillées et chaudes dont septembre nous a gratifiés a permis à nos colonies, si vous les avez stimulées, de préparer une nombreuse et précieuse génération de jeunes abeilles. Il y a, presque comme au printemps, de ces « soleils d'artifice » devant les ruches, soit de ces belles sorties de jeunes, heureuses d'essayer leurs ailes toutes fraîches, d'explorer les environs de leur demeure avant de filer comme des flèches d'or dans l'air vaporeux mais encore lumineux. Ces jeunesses passeront bien l'hiver et seront la vaillante cohorte qui butinera activement au printemps. Vous pouvez encore, si ce beau temps continue, continuer aussi à stimuler à petites doses. Comme nous l'écrivait avec esprit et expérience notre « échotier » : Il n'y a rien de tel pour diminuer des provisions trop abondantes, que de stimuler. Faites, mon cher débutant, bon usage de ce paradoxe. Toutefois, n'oubliez pas que la saison s'avance et que c'est le moment de passer à l'hivernage. Pour cela, ne calfeutrez pas encore. Ce sera pour plus tard, quand les aquilons seront déchaînés et que la bise, en particulier, fera marcher les chauffages centraux, y compris les précautions contre les déperditions de chaleur.

La vente de miel, par la faute de trop d'apiculteurs jetant leur récolte sur le marché, s'est ralentie. On trouve dans les journaux des offres vraiment dérisoires, qui font croire au public non averti que le miel s'obtient pour rien et qui font une déplorable concurrence aux détaillants honnêtes et n'engagent guère ces derniers à faire de nouveaux achats. Répétons-le encore : le miel se garde et vers le Nouvel-An ou au premier printemps, vous vendrez votre récolte avec un sérieux bénéfice sur les prix actuellement pratiqués. Pour favoriser et activer la vente, servez-vous de la brochure Hæsler que nous pouvons vous envoyer au prix de fr. 2.25 le cent (pas d'envoi en dessous). Les détaillants seront heureux de la distribuer aux acheteurs de miel, elle est vraiment précieuse et contient des recettes fort utiles, outre l'éloge justifié du miel. Vous n'avez qu'à verser fr. 2.25 à notre Compte de chèques et vous les recevrez par retour du courrier franco.

Pour en revenir à la préparation de l'hivernage, il n'est plus guère utile et avantageux de changer les reines : la saison est trop avancée et les groupes ne pourraient plus se former pour bien passer l'hiver.

Rectifions une erreur qui s'est glissée dans notre dernier article (et déjà une fois auparavant). Pour l'estimation des provisions, il faut compter que 3 dm^2 de rayon contiennent un kilo

environ (rempli des deux côtés) et non pas un dm^2 comme nous le disions. Autrement dit : un rayon rempli des deux côtés contient environ 3 kilos ½ de provisions. Quatre de ces cadres suffisent donc pour une colonie de moyenne force, si la constatation est faite au courant d'octobre. Ne retardez pas cette constatation, car les abeilles aiment à propoliser les fentes, les attaches de rayon, toute leur construction, pour l'hiver et si vous venez tardivement détruire tout ce travail, elles ne pourront plus le refaire en temps utile.

Octobre verra déjà nos caissiers zélés préparer la rentrée des cotisations pour 1939. Il faut les en féliciter et faciliter leur tâche pas très agréable. Mais cette année n'a pas été mauvaise pour la plupart de nos régions romandes et nous sommes en droit d'espérer que chacun fera bon accueil aux circulaires de sections invitant à verser la cotisation au Compte de chèques de la section ou à faire honneur au remboursement. Faisons comme la colonie qui est bien en ordre et faisons notre part à temps : nous passerons bien l'hiver et reverrons avec joie le nouveau printemps. Un détail : ne versez pas au Compte de chèques de la Romande, car cela complique les choses et augmente la correspondance, les frais de renvoi, la confusion, etc. En novembre et décembre, les séances, les remboursements, les paiements se succèdent avec une désespérante régularité, hâtez-vous donc de vous mettre en ordre avec votre section, l'administrateur vous en remercie chaleureusement à l'avance.

Maintenez votre matériel en parfait état. Les bidons et ustensiles doivent être soigneusement lavés, car le miel demande à être logé dans les récipients les plus propres et les plus appétissants. L'extracteur, après avoir été lavé, doit se sécher au grand soleil pour enlever toute trace d'humidité et logé dans un local frais, sec, sans odeur. Pour les rayons de hausse ou de couvain, passez-les à la vapeur de soufre afin de détruire les larves de fausse-teigne. Il paraîtrait que l'essence de cannelle est un préservatif efficace. Elle se répand sur les rayons ou dans l'armoire ou caisse logeant les dits.

Détails que tout cela, je le veux bien, mais l'abeille travaille avec tant de minutie et d'exactitude, de propreté que nous serions mal venus de nous laisser aller à la négligence. Soyons exacts et précis: il faut faire aimer l'abeille qui a tant de détracteurs, il faut donc que nous aussi nous soyons aimables, polis et complaisants.

Sur ce sermon, fait par nos amies, je vous laisse, à supposer que vous ayez commencé cet article et que vous l'ayez suivi jusqu'au bout. Si c'est le cas, je vous octroie de bon cœur une médaille... en chocolat à acheter chez votre épicier, s'il vend du miel...

St-Sulpice, 21 septembre. *Schumacher.*

Maladies des abeilles en 1937

(Suite et fin)

Noséma et amibes. La phtisie printanière a éclaté en 1937 d'une manière encore jamais constatée et cela non seulement en Suisse, mais également en Allemagne et en France.

Lors de la réunion de la Commission fédérale du noséma à Zoug, en 1938, une discussion approfondie eut lieu sur les causes, la prévention et la lutte contre le noséma. Le Dr Morgenthaler, chargé d'établir un rapport sur l'état actuel de nos connaissances, publiera ce rapport dans la *Blaue.*

L'opinion que la présence des amibes dans les canaux de Malpighi confère spécialement sa gravité au noséma, se confirme toujours davantage.

Nous avons trouvé des amibes dans 324 ruchers, donc le double du plus haut chiffre atteint à ce jour(136 en 1933). Nous n'avons que rarement cherché en vain le parasite dans les colonies ruinées complètement en peu de temps. Baltensperger et Geinitz ont également constaté dans leurs pays, en 1937, un nombre de cas de noséma encore jamais atteint.

Il va de soi que partout on a cherché les causes externes de cette augmentation de l'épidémie et il était indiqué d'en accuser l'année déficitaire de 1936 qui obligea à un nourrissement plus abondant au sucre. Or la récolte de 1937 a été encore plus faible que celle de 1936 et si le sucre entrait en cause, il faudrait que le noséma fût encore plus répandu au printemps de 1938. Les observations faites à ce jour ne viennent point confirmer cette opinion ; au contraire, les apiculteurs sont unanimes à déclarer qu'en général et à part quelques exceptions, les colonies se présentent mieux ce printemps qu'au printemps 1937.

A cela correspond également une forte régression des cas de noséma au printemps 1938 par rapport à 1937. Nous donnons ci-dessous la totalité des cas observés ces trois dernières années jusqu'au 10 mai, afin de pouvoir établir une comparaison juste avec 1938 :

1936 : 14 cas
1937 : 248 cas
1938 : 58 cas

Ces chiffres excluent le sucre comme cause prédisposante au noséma, car, en 1938, il aurait dû y avoir une recrudescence manifeste. Un examen minutieux de toutes les circonstances qui ont précédé la grande épidémie de 1937 reste toutefois très désirable ; cet examen peut se baser sur toutes les données recueillies à notre station d'observation. Plus loin, je reviendrai sur une nouvelle hypothèse pour expliquer cet envahissement des ruchers

par le noséma en parlant de l'augmentation des cas d'acariose.

Il est curieux de constater en 1938 de nouveau, comme les observations antérieures l'ont déjà démontré, que les cas de nosémose très virulents cités par-ci par-là ont éclaté dans des ruchers indemnes en 1937, alors que nombre de ruchers infestés en 1937 sont indemnes en 1938.

La régression naturelle d'une année à l'autre du noséma, sans traitement spécial de la part de l'apiculteur, nous engage à ne juger que très prudemment de la valeur des essais de traitement.

En Autriche, le sucre destiné aux abeilles, en automne 1937, avait été mélangé de chinosol et comme, en 1938, l'épidémie a diminué, on a été tenté d'attribuer cette amélioration au chinosol. Mais en Suisse, la même amélioration a été constatée sans chinosol ; on ne saurait donc sans autre se rallier à l'opinion autrichienne. Aucun des remèdes dont j'ai parlé dans le numéro de mars 1937 de la *Blaue* n'a, jusqu'à présent, tenu les promesses faites par leurs inventeurs. Un rapport plus détaillé suivra ultérieurement.

L'acariose. Les 133 cas d'acariose se répartissent comme suit : Genève 4, Vaud 37, Bas Valais et Moyen Valais 10, partie romande de Fribourg 11, Neuchâtel 6, Jura Bernois 19, Haut Valais 13, partie alémanique de Fribourg 2, partie alémanique de Berne 2, Soleure 5, Argovie 1, Lucerne 2, St-Gall 6. Le Bas Valais et le Moyen Valais qui, les années antérieures, présentaient de loin le plus grand nombre de cas, n'annoncent, ces derniers temps, plus qu'un nombre restreint de cas d'acariose, ce qui représente un joli succès de l'emploi systématique des remèdes préconisés. Par contre, la maladie a augmenté dans le canton de Fribourg, dans le district adjacent de Laupen, dans la partie est de Soleure et les territoires bernois adjacents.

Pour la première fois, Argovie et Lucerne font leur apparition dans la liste. Déjà dans notre rapport de l'an dernier, nous avons signalé la découverte surprenante du foyer d'acariose de l'Ober-Niesenberg, dans le district argovien de Muri, en plein milieu d'une région jusqu'alors exempte d'acariose. Les deux cas lucernois du district voisin de Hochdorf sont en relation étroite avec le foyer argovien, car il y a eu, preuves en mains, échange de colonies. Heureusement, notre crainte a été vaine de voir se créer là un grand foyer d'acariose ; l'inspection microscopique de toutes les colonies voisines n'a pas démontré le moindre acare. Par contre, l'enquête faite au sujet du foyer de Hochdorf a démontré, selon toute probabilité, que l'origine de l'infection provenait de la Suisse occidentale, vu que vers 1920 une colonie venant de Genève y avait été placée. Comme ce rucher a changé plusieurs fois de propriétaire, il a été malheureusement impossible d'en savoir davantage.

La statistique de l'acariose donne dans nos rapports, pour les trois dernières années, les chiffres suivants :

1935 : 37 cas
1936 : 88 cas
1937 : 133 cas

On pourrait en conclure que l'augmentation a duré deux ans et que la raison en serait à rechercher dans les conditions atmosphériques pendant *deux* années consécutives. Pourtant, on doit songer, dans cette corrélation, que nos rapports établis d'après l'année du calendrier, répartissent les cas d'acariose *d'un seul* hiver sur deux années différentes. Or, le plus grand nombre de cas d'acariose est annoncé de novembre à avril et les chiffres ci-dessous des cas annoncés spontanément montrent que l'augmentation tombe exclusivement sur l'hiver 1936-37 :

Cas d'acariose annoncés du 1 XI 35 - 30 IV 36 : 15
Cas d'acariose annoncés du 1 XI 36 - 30 IV 37 : 88
Cas d'acariose annoncés du 1 XI 37 - 30 IV 38 : 13

Il y a donc une recrudescence manifeste après l'été 1936 et une forte diminution l'année suivante, tout comme pour le noséma. (Pour le noséma, l'indication de l'année-calendrier suffit, car on ne retrouve les parasites généralement qu'après Nouvel-An.) Si différentes que puissent être, sous chaque rapport, une épidémie d'acariose et une infection nosémateuse, elles ont pourtant un point commun entre elles et c'est que les germes des deux maladies ont une durée de développement relativement longue. Cette durée est en gros de quatre semaines jusqu'à la formation complète d'une nouvelle génération, durée se rapprochant approximativement de la longévité d'une abeille butineuse normale en été. Si l'abeille vit plus longtemps, les deux parasites ont la possibilité d'achever leur développement, si, par contre, l'abeille ne vit que peu de temps, ces mêmes parasites courent le danger de disparaître prématurément. Or l'été 1936 a été très pluvieux et les butineuses étant moins actives ont certainement vu leur vie prolongée par un repos forcé. Par contre, l'été très ensoleillé de 1937 a abrégé leur vie par une activité intense.

Cette hypothèse, pour expliquer l'augmentation et la diminution de l'acariose et du noséma, n'exclut en aucune façon l'influence d'autres causes.

Le traitement de Frow, employé à temps, a de nouveau sauvé plus d'un rucher ; malheureusement, le contraire s'est présenté dans l'anéantissement complet de ruchers où aucun traitement n'avait été institué. Nos essais pour la simplification et l'amélioration de la méthode de Frow continuent et son plus grand danger est encore toujours le pillage.

Jordan (*Der deutsche Jucker*, février 1938) a démontré, par des essais très instructifs, que le dosage de sept fois 1,8 cm^3 est préférable à tous les autres, par exemple à celui de trois fois 3 cm^3.

A. Brügger a pu confirmer dans notre Institut, par ses expériences, et nous l'avions déjà remarqué antérieurement lors du contrôle des ruchers traités, que l'acare externe résiste beaucoup mieux que l'acare des trachées au traitement de Frow. On ne peut dire avec certitude si cela est dû à une plus grande résistance ou si les acares des trachées ne sont pas tués plus facilement, étant exposés dans un espace restreint à une action plus active des vapeurs.

Le Dr *Becker*, Münster, en Westphalie, nous a envoyé une reine accompagnée de quelques abeilles, lesquelles présentaient aussi bien des acares dorsaux que des acares externes. La mensuration de leur quatrième patte présentait exactement le même chiffre que chez nos acares suisses soit 11,5 millième de millimètre pour l'acare externe et 7,5 pour l'acare dorsal.

M. *A. Paev*, de Tarbu (Esthonie), qui travaille présentement dans notre établissement, a également trouvé l'acare dorsal sur les abeilles de son pays.

U. Vecchi, en Italie, a apporté une sérieuse contribution à la connaissance de l'extension de ces deux acares dans son pays. Elle a trouvé que l'acare externe est plus fréquent dans les provinces où l'acare des trachées est plus rare et inversément. Dans deux cas, elle a également retrouvé des acares au lieu d'incubation déjà cité par *Örösi* soit sur le premier segment de la partie postérieure du corps. Malheureusement la mensuration des pattes postérieures de ces acares n'a pas été faite ou, en tout cas, n'est pas citée.

Maladies des abeilles adultes.

Maladies des reines. D'année en année, l'envoi de reines devient plus conséquent ; le déclin prématuré de jeunes reines ne semble pas être une exception. Si, dans ces envois, prédominent des reines de choix élevées en grand par des spécialistes, on ne doit pas en tirer la déduction que dans ces établissements des fautes soient commises lors de l'élevage. Il est tout naturel que les éleveurs soigneux et consciencieux apportent plus de compréhension aux maladies des reines, s'y intéressent davantage et envoyent plus d'échantillons que les éleveurs amateurs. A ce sujet, une statistique faussement interprétée pourrait faire croire que dans ces établissements travaillant avec toutes les données et tous les perfectionnements modernes, les épidémies sont plus fréquentes. Tel n'est pas le cas et la vieille règle apicole que ce sont toujours les *meilleurs praticiens* qui ont reconnu les premiers le danger des

épidémies et la nécessité de les combattre, se trouve encore confirmée une fois de plus. La perte due aux épidémies ne saute pas aux yeux avec autant d'évidence là où, chaque année, une quantité de colonies périssent grâce au manque de soins et à l'ignorance.

Les plaintes au sujet de la perte de reines ne sont pas une spécialité suisse, en Amérique également (*Gleaninges in Bee Culture*, nov. 1937, février 1938) on constate la perte anormale de reines provenant des Etats du sud, perte qui constitue un des grands problèmes de l'apiculture américaine.

W. Fyg a récapitulé comme suit le résultat de l'examen des reines qui furent envoyées à notre Institut :

Total des reines reçues : 316, dont 5 provenant de l'étranger. Sur ce nombre, 164 étaient saines et 152 anormales ou malades. Parmi ces dernières, nous avons trouvé :

Acariose	1 cas
Noséma	58 cas
Maladies de l'ampoule rectale (dont 5 ulcérations, 3 calculs, 1 rétention du bol fécal)	9 cas
Reines bourdonneuses (spermatozoïdes recroquevillés)	42 cas
Oeufs borgnes	6 cas
Maladies des organes génitaux (obstruction des oviductes 6, mélanose parasitaire 2, dégénérescence des ovaires 5)	13 cas
Malformations externes et internes	13 cas
Maladies de cause inconnue	10 cas
	152 cas

On constate là aussi l'influence de l'année nosémateuse 1937. Par contre, on n'a jamais découvert d'amibes bien que l'on eût la possibilité d'examiner de nombreuses reines provenant de ruchers infectés par les amibes.

Autres maladies. Chaque cas de maladie, dans une colonie, devrait être examiné plus à fond que cela ne nous est possible la plupart du temps. Même s'il s'agit d'une épidémie dont le germe est connu, les circonstances concomitantes sont si variables d'un rucher ou d'une colonie à l'autre que la véritable compréhension de la maladie et de ses effets n'est possible qu'après un examen très approfondi de tous les facteurs environnants. Cette nécessité est encore plus importante dans l'étude des maladies de cause inconnue. C'est pour cela qu'il est indispensable d'avoir une meilleure connaissance de la physiologie normale de l'abeille.

Mlle le Dr *R. Lotmar*, de notre Institut, y a de nouveau contribué par ses recherches sur l'assimilation du fer chez les insectes et particulièrement chez l'abeille (*Revue suisse de zoologie*, vol. XLV, 1938). La présence de grosse quantité de fer dans les corps gras de l'abeille normale et de la reine pose de nouvelles questions. Mlle Lotmar en reparlera dans la *Blaue*.

Mlle le Dr *K. Zurbuchen* a examiné de plus près un organe peu connu de l'abeille ; il s'agit des « corpuscules accessoires » (? le traducteur) (corpora allata) examinés dans des animaux sains et malades (*Blaue* 1938, N° 4a). Ces corpuscules jouent un grand rôle dans la formation du cocon, dans la métamorphose et dans la formation de l'œuf d'autres insectes. Leur rôle chez l'abeille est encore inconnu.

Parmi les maladies inconnues du printemps, il faut toujours penser à une *intoxication arsénicale* possible lors de l'aspersion des arbres fruitiers. Jusqu'à présent, les recherches dans ce sens avaient toujours été négatives. Ce n'est que récemment (mai 1938) que nous avons transmis pour analyse, à la Station fédérale d'essais pour l'arboriculture, la viniculture et l'horticulture, un cas très suspect provenant du canton de St-Gall. Cette Station a établi, dans ce cas, sans doute aucun, une intoxication par l'arsenic qui fut décelé dans le corps des abeilles mortes à la dose de 0,5 millionième de gramme par abeille, alors que la dose mortelle est déjà de 0,1 à 0,2 millionième de gramme. A mon su, c'est le premier cas certain en Suisse d'intoxication d'abeilles par l'arsenic ; il est d'ailleurs encore à l'étude. Une grosse négligence de l'agriculteur en question est évidente, car il aspergeait les fleurs écloses, aussi n'y a-t-il pas lieu, pour le moment, de se défendre contre une aspersion faite prudemment selon les règles de l'art et cela d'autant plus que nombreux sont les cas de traitement intensif des arbres fruitiers à l'arsenic sans qu'aucun dommage n'ait été constaté chez les abeilles.

H. Prell (*Arch. f. Gewerbe Pathol. une Gewerbe Hygien*, vol. VII, 1937) a de nouveau attiré tout spécialement l'attention sur le danger d'une intoxication arsénicale par les *émanations gazeuses de l'industrie*. Il a observé de sérieux dégâts en Saxe aussi bien sur les abeilles que sur le gibier et il déclare que certaines industries répandent dans l'air de l'arsenic en quantité supérieure à ce que l'on pouvait admettre. (La paix étant enfin établie, il est certain qu'il y aurait moins d'arsenic dans l'air. Le traducteur.)

Les praticiens ont toujours admis une corrélation entre *race d'abeilles* et *maladies des abeilles* (par exemple B. Wäfler, *Blaue* 1938, N° 4a) et on discute encore toujours s'il s'agit d'une prédisposition héréditaire ou si l'abeille peut être plus réfractaire à certaines épidémies. C'est avec plaisir que nous voyons la Station

d'essais de Wädenswil s'intéresser à cette question. La première chose à faire sera de définir les caractéristiques de quelques races ou souches d'abeilles.

Presque chaque printemps, nous avons trouvé dans l'intestin d'abeilles envoyées à l'examen de curieux corpuscules incolores, mesurant environ 80 millièmes de millimètre et qui frappaient déjà à un faible grossissement par leur enrobage dans une forte couche gélatineuse. Le contenu simulant un embryon et un petit opercule rappelant une structure animale avaient fait penser à des œufs de vers, mais il s'agit, comme nous avons pu le démontrer depuis lors, de grains de pollen de mélèze qui deviennent ainsi turgescents dans l'intestin de l'abeille.

Analyse du pollen. Les échantillons de miel envoyés dans ce but s'élèvent à 797, un chiffre encore jamais atteint. La plupart proviennent de l'Office de Statistique du miel organisé par les Sociétés d'apiculture suisses et qui a pour but de mieux établir la caractéristique des types de miel suisse au moyen de l'analyse chimique et du pollen. L'année déficitaire 1937 n'a pas été favorable à ce but et Mlle *Dr Maurizio* a établi un rapport sur la provenance de ces échantillons (*Bulletin* de la S. R. A., mars 1938).

215 échantillons ont été envoyés à titre privé par les apiculteurs ou par les Sociétés d'apiculture, donc à part l'Office de Statistique. Le besoin d'être renseigné sûrement sur la source du miel d'une région déterminée se fait sentir toujours davantage auprès des apiculteurs. 15 échantillons provenaient de l'étranger. 80 échantillons nous ont été envoyés par des laboratoires cantonaux, par la police sur les denrées alimentaires ou par des négociants en miel avec la remarque qu'une fausse déclaration était possible. Il est de fait que jamais on n'avait vu autant d'échantillons saisis pour le fait d'être mis en circulation sous l'étiquette de miel suisse, alors qu'il s'agissait de miels étrangers. Les deux années déficitaires consécutives, 1936/37, semblent avoir singulièrement profité à cette industrie.

Les méthodes d'analyse du pollen se perfectionnent continuellement et Mlle Maurizio en a parlé dans la *Blaue* de 1937, N° 5 et 1938, N° 5. Le dernier travail (1938) contient également une liste des différentes espèces de miel suisse établie par le Liebefeld.

Concernant le ménage du Liebefeld en 1937, M. le prof. Dr *R. Burri* a donné sa démission de directeur de la Station d'essais de l'industrie laitière et bactériologique du Liebefeld. Il peut être considéré comme le fondateur de la subdivision d'apiculture et comme le créateur d'un nouveau chapitre de l'histoire des maladies des abeilles. Ses grands mérites ont été relevés dans une publication spéciale que j'ai écrite à cette occasion et je ne voudrais pas manquer encore ici de lui témoigner notre plus chaude gratitude pour les éminents services qu'il a rendus au Liebefeld.

Une conséquence de l'année nosémateuse de 1937 a été le regroupement, sous la direction de l'Office vétérinaire fédéral, de la *Commission suisse du noséma* qui comprend des représentants des trois grandes fédérations apicoles du pays, de l'Institut entomologique du Polytechnicum à Zurich et du Liebefeld.

C'est à ce travail en commun que l'on doit avant tout le succès de la lutte contre l'acariose dans notre pays. Espérons que son activité contribuera au même succès dans la lutte contre le noséma. Nous remercions bien vivement l'aide morale et matérielle qui nous a été accordée par l'Office vétérinaire fédéral et par les fédérations apicoles.

Les nouvelles salles pour les cours et la bibliothèque sont terminées et le manque de place n'existe plus. Actuellement, nous installons un nouveau rucher d'expériences et nous sommes reconnaissants aux autorités d'avoir compris nos besoins.

La bibliothèque a été spécialement enrichie grâce au legs de M. *Oscar Schœrer*, à Berne, apiculteur décédé en 1937 et qui avait longtemps vécu au Chili. Il avait acquis une précieuse collection d'ouvrages apicoles et de publications.

Nous remercions également M. *A. Loosli*, à Glockenthal/Thoune, pour le cadeau d'un ouvrage classique de *Dzierzon* (« Der Imkerfreund aus Schlesien », 1855) et du livre de l'apiculteur bernois aveugle *Morlot*, « Die Bienenzucht ».

Au cours de 1937, le Liebefeld a reçu la visite de nombreux apiculteurs et apicultrices suisses ainsi que de Sociétés d'apiculture. Dans un but d'études, de nombreux inspecteurs des abeilles et des spécialistes ont également fait un séjour au Liebefeld. C'est avec plaisir que nous saluons la possibilité d'établir un contact plus étroit avec le domaine de la pratique grâce à l'agrandissement de nos locaux : contact que nous cultivons d'ailleurs par les nombreuses conférences faites au sein des Sociétés et par nos visites de ruchers.

Terminons en exprimant le plaisir que nous ressentons à voir séjourner parmi nous, plus ou moins longtemps, de nombreux collègues spécialistes venant de l'étranger.

Le traducteur : *Dr E. R.*

La loque américaine

La cause de la loque américaine.

La loque américaine est causée par un bacille qu'on a appelé *Bacillus Larvæ*, le bacille de la larve. Pas de *Bacillus Larvæ*, pas de loque américaine ; pas de loque américaine sans *Bacillus Larvæ* !

Ce bacille est si petit qu'il faut le grossir plus de mille fois au moyen du microscope pour pouvoir le distinguer. Il possède diver-

ses phases de développement, de multiplication et de conservation.

Le grain de blé germe, croît et se multiplie dans la bonne terre. Le *Bacillus Larvæ* se développe et se divise uniquement dans une larve d'abeille. Le grain de blé, arrivé à maturité est à son état de conservation ; emmagasiné dans un endroit convenable, il peut garder sa valeur germinative pendant des années. Il en est de même du *Bacillus Larvæ* qui, en son état final, sous forme de spore, est à l'état dormant, état de conservation. On ne sait pas combien d'années peuvent vivre ainsi les spores de loque américaine sur les parois de la ruche, sur les rayons ou même dans le miel.

Le bacille de la larve a son cycle de vie, on peut dire intrinsèque ; mais, comme le grain de blé, il ne possède pas de moyens de locomotion : il compte sur les agents extérieurs pour se faire placer dans le milieu qui convient à son développement. Les abeilles, sans le vouloir et sans s'en rendre compte, donneront les *Bacillus Larvæ* à la jeune larve avec la bouillie nourricière. Les bacilles sont ainsi introduits dans l'estomac de la larve. Un certain nombre d'heures après leur introduction dans la larve, les bacilles, s'ils sont en nombre suffisant, commencent à se développer, d'abord aux dépens de l'estomac de la larve, puis ensuite dans et à même toute la substance de la larve ; celle-ci n'est plus alors qu'une masse décomposée, remplie de milliers de *Bacillus Larvæ*.

La larve meurt de loque américaine ordinairement le dernier jour de son état larvaire (lorsqu'elle est allongée sur la paroi inférieure de la cellule) et le premier jour de son état de nymphe. Pourquoi le *Bacillus Larvæ* n'agit-il qu'à cette phase du développement de la larve ? Lorsque la larve est plus jeune, lorsqu'elle est encore enroulée au fond de la cellule, on dit qu'elle renferme alors une trop grande quantité de sucre pour faire un milieu favorable au développement de la loque américaine (qui ne se développe pas dans le miel, on le sait) ; dès que, par l'assimilation, le pourcentage de sucre s'est suffisamment abaissé dans la larve, les bacilles commencent alors à se développer. C'est alors par milliers à la seconde qu'ils se multiplient. Quand ils ont consommé tous les tissus de la larve, n'ayant plus de nourriture, ils cessent leur multiplication et restent à l'état dormant dans les cadavres de larves. Ces larves remplies de spores sont quelque temps une masse visqueuse, puis se dessèchent au point de former une écaille. Les *Bacillus Larvæ* recommenceront leur processus de développement dès qu'ils seront de nouveau donnés en nourriture à une larve d'abeille.

Propagation de la loque américaine.
La cause de la loque américaine.

Comment les spores voyagent dans la ruche, d'une colonie à une autre et d'une région à une autre.

Dans la ruche : les abeilles, grandes nettoyeuses, essayent de sortir les premières larves mortes de loque américaine. Ces cadavres ont la viscosité de la colle forte ; les abeilles, voulant les retirer des cellules, engluent leur langue, leurs pattes, tout leur corps, et traînent ensuite, sans s'en rendre compte, les spores à travers les diverses parties de la ruche. Ce sont les jeunes abeilles qui nourrissent le couvain, manipulent le miel et font tous les travaux d'intérieur dans la ruche. En se livrant à ces diverses occupations de routine après les essais d'enlèvement d'une larve morte par le *Bacillus Larvæ*, la jeune abeille laisse des *Bacillus Larvæ* dans le miel ou en donne en nourriture aux larves. Une colonie peut très bien ne posséder que bien peu de larves mortes de loque américaine et cependant être contaminée tout entière par la présence de spores dans toutes ses parties, même les plus éloignées de la chambre à couvain.

D'une colonie à l'autre, la contagion se transporte de diverses façons :

Une colonie atteinte de loque américaine finit par mourir. Surtout en l'absence de miellée, la loque se développe plutôt rapidement, puisque le vieux miel est employé à nourrir le couvain ; vient un temps où il meurt assez de couvain pour qu'il n'éclose plus un nombre suffisant d'abeilles pour remplacer les morts naturelles de vieilles abeilles ; la reine suspend graduellement sa ponte parce qu'il y a moins d'abeilles pour réchauffer le couvain et aussi parce qu'une grande quantité de cellules sont occupées par des cadavres ; de sorte que la colonie s'affaiblit petit à petit, au point d'en mourir. Même avant sa mort, en temps de disette, cette colonie affaiblie par la maladie devient la proie facile des pillardes. Les pillardes, avec le miel, apportent à leur propre ruche la loque américaine. Que 10 ou 20 colonies participent au pillage, autant de nouveaux foyers d'infection possible ! Un essaim contaminé logé dans un arbre creux peut semblablement répandre la contagion.

Qu'une colonie infectée soit ouverte par l'apiculteur en temps de disette, chaque pillarde qui viendra y prendre une charge de miel, pourra apporter les spores du *Bacillus Larvæ* à sa ruche.

L'apiculteur peut être un agent de contamination : s'il visite une colonie infectée, touche au miel ou au couvain malade avec ses doigts ou ses outils, et visite ensuite d'autres colonies saines sans avoir auparavant désinfecté ses mains ou ses outils. A plus forte raison sèmera-t-il la loque dans ses ruches, s'il place dans des ruches saines des rayons ou du matériel venant de colonies contaminées.

Par les belles journées, les jeunes abeilles volettent en grand nombre à l'entrée de la ruche aux heures les plus belles du jour. S'il vente, beaucoup de ces jeunes abeilles se trouveront poussées

à la porte des ruches voisines où elles entreront sans s'en rendre compte. Or la jeune abeille ne sort ainsi qu'avec un jabot bien garni du miel de la ruche ; si elle quitte une ruche infectée pour rentrer dans une saine, elle y apportera l'infection avec sa charge de miel.

D'une région à une autre, la contagion peut se propager de bien des manières :

Le pillage d'abord : une colonie en pille une autre dans un autre rucher ; cette deuxième pillarde pourra être elle-même pillée par une autre colonie de quelque rucher avoisinant... et de pillage en pillage la loque peut traverser un comté, une province.

Le principal moyen de transport de la loque américaine d'une région à une autre est l'emploi au rucher de vieux matériel ou de miel venant d'une région contaminée. De cette façon autrefois la loque américaine vint dans Chateauguay : vieux matériel acheté bon marché de la contrée voisine. Les colonies d'abeilles venant des régions où sévit la loque sont le plus sûr moyen d'étendre la contagion. Aussi y a-t-il dans la Province des lois sévères réglementant le transport de colonies et matériel infectés.

Louis Bossé, Ste-Martine, Qué.

L'apiculture au Maroc

Beaucoup de gens se représentent le Maroc comme un immense désert où les hommes meurent de soif.

Détrompez-vous ! Ce pays possède de riantes vallées, des forêts, des plaines très fertiles, où croissent en plus de la flore de l'Europe quantité de plantes aromatiques capables de donner des miels aux goûts exquis. C'est ainsi que nos abeilles, suivant les régions où elles habitent, nous donnent des miels d'oranger, de citronnier, d'amandier, d'asphodèle, de lavande, de thym, de vipérine, d'ornithople, d'eucalyptus, de thuya, de chêne-liège, de genêt, de parcerine ; sans oublier les trèfles, les arbres fruitiers de toute sorte, les ravenelles, les chardons, les menthes, les mélisses, les sauges, les palmiers, les bananiers, etc.

Les indigènes marocains font beaucoup d'apiculture ; ils utilisent des canons de liège, des poteries, des paniers en osier posés horizontalement. Leurs miels sont souvent grossiers ; fréquemment ils sont additionnés d'eau, d'huile ou de beurre, car c'est ainsi qu'ils les consomment. Les Arabes sont de gros mangeurs de miel.

Quelques Européens ont été tentés de faire de l'apiculture rationnelle ; peu nombreux sont ceux qui existent encore. Cependant, depuis un an, beaucoup de colons poussés par la crise persistante, espérant trouver quelques ressources dans cet élevage, installent des ruches dans leurs propriétés.

Au Maroc, comme dans tous les pays du monde, l'apiculture obéit à des lois générales ; à côté de cela, il faut l'adapter au pays et à la région. En raison du climat, les époques de floraison sont différentes ; la durée de la miellée est plus longue, mais celle-ci est faible. Il faut compter avec le mauvais temps. Pendant les mois de décembre, janvier, février, mars, avril, qui représentent la saison des pluies, il y a une grande abondance de fleurs de toute espèce ; mais si la température est trop basse, les abeilles ne ser-

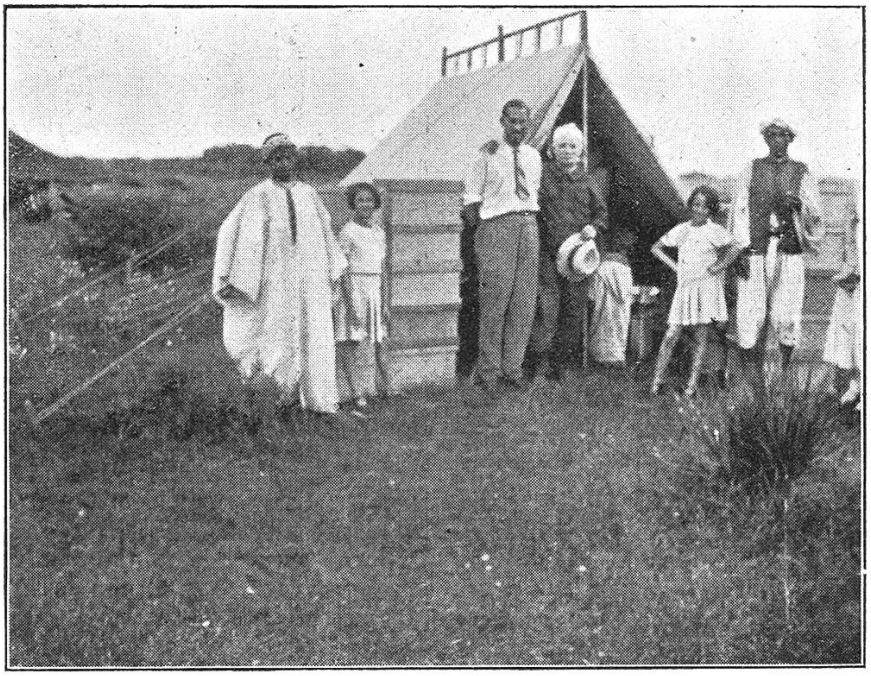

Rucher marocain.

tent pas, et si entre temps, vers le mois de mars et avril, le sirocco souffle, on peut dire adieu à la récolte et il faudra nourrir les abeilles.

Vers le mois de juillet-août, il y a une deuxième récolte moins forte. Il y a des miellées surtout en forêt ; mais à cette époque, il faut craindre la chaleur et l'effondrement des rayons, car nous atteignons facilement 40 et 45° à l'ombre. La question ventilation est alors très importante, ainsi que la question isolation.

Plus que n'importe quel pays, nous sommes envahis de parasites : les teignes, les cétoines et les petits lézards font des dégâts parfois importants. Pour celui qui sait s'y prendre, ces ennuis secondaires peuvent être très atténués. Les guêpiers (chasseurs d'Afrique) sont très nombreux et survolent pendant plusieurs mois les ruchers où ils font de fréquentes visites. Pour eux, il n'y a rien à faire ; ils se moquent des coups de fusil.

(A suivre.)

Echos de partout

Les abeilles prouvent une fois de plus leur utilité.

Il existe en Allemagne, sur le cours inférieur de l'Elbe, une région nommée das alte Land, connue pour ses nombreux arbres fruitiers. Un institut officiel de pomologie s'efforce de donner aux arboriculteurs des conseils judicieux touchant les soins à donner aux arbres. Cette année, la gelée semblait avoir anéanti la récolte des cerisiers ; pour donner aux fleurs ayant échappé au désastre une chance de fructifier quand même, l'institut conseilla aux intéressés d'installer dans leurs vergers le plus grand nombre possible de ruches. La région en compte, en temps ordinaire, 1500 environ ; on en fit venir encore 6000, de sorte qu'il y en eu cinq fois plus que d'habitude. D'après le Dr Lœvel, directeur de l'institut, l'opération réussit à souhait. La récolte de cerises fut bien supérieure à ce qu'on aurait pu prévoir. Plusieurs journaux allemands rapportent le fait et recommandent une fois de plus d'installer des ruches dans les vergers.

Apiculture pastorale intensive.

En Allemagne encore, l'apiculture pastorale est pratiquée sur une vaste échelle. Cette année, par exemple, plus de 250,000 ruches furent conduites à la bruyère, quelquefois de fort loin. C'est par trains entiers, voyageant la nuit, qu'elles sont transportées, et cela à un tarif très bas. La floraison de la bruyère a lieu tard et dure longtemps, de sorte que la récolte manque rarement.

Les apiculteurs ont aussi commencé à transporter leurs abeilles dans les régions montagneuses pour profiter de la miellée du sapin. Ils en ont conduit 25,000 dans la Forêt-Noire, souvent à plus de 100 km. Des mesures sont prises par les autorités pour que les ruches soient judicieusement réparties et pour que les ruchers ne se nuisent pas les uns les autres. Mais ces précautions sont sans effet sur le temps et la saison fut un fiasco complet. Le journal auquel j'emprunte ces détails dit que les apiculteurs nomades ont la figure si longue que le coiffeur leur fait payer un supplément de 10 pfennigs pour les raser.

Une nouvelle découverte déjà ancienne et une autre à mettre en quarantaine.

La *Revue des Deux Mondes* a publié dernièrement un article de M. Julien Françon qu'une foule de journaux ont reproduit avec une admiration un peu puérile. L'auteur a découvert (?) que les abeilles peuvent communiquer entre elles et se transmettre certaines nouvelles intéressant la communauté. Par exemple, une

ouvrière ayant trouvé une matière sucrée est capable de faire part de sa découverte à ses compagnes, qui s'empressent de se mettre à leur tour à la recherche du trésor. Il y a belle lurette que les apiculteurs connaissent cette particularité qu'ils ont pu cent fois vérifier. Frisch a même trouvé que la transmission, non pas des idées ou des sentiments, mais simplement des nouvelles a lieu au moyen de mouvements chorégraphiques : une valse indique que l'on a trouvé de l'eau, une polka signifie pollen, une mazurka annonce une source de nectar. Il se peut que je confonde ces diverses danses, mais cela est sans importance ; ce qui compte, c'est que les abeilles comprennent la danseuse et la suivent.

Cela m'a toujours semblé être un peu merveilleux, mais cela ne suffit pas à M. Françon ; pour lui, une abeille qui rentre à la ruche après une tournée fructueuse ne se borne pas à dire à ses sœurs : « J'ai trouvé un pot rempli de sirop ; venez-y avec moi ; mais, j'ai trouvé du sirop dans un pot caché à tel endroit, dans une boîte à l'accès difficile, placée sur une fenêtre aux volets verts ; allez-y sans retard ! » Sur la foi de ces indications, les ouvrières s'empressent de se rendre à l'endroit désigné, sans être accompagnées par celle qui a fait la trouvaille. M. Françon cite plusieurs expériences qu'il n'est pas indispensable de rapporter, mais qui l'ont convaincu de l'exactitude de ses observations. Et moi qui ne trouve pas toujours une maison après avoir reçu d'un passant des indications précises sur le chemin à suivre ! Il faut que je sois plus bête ou, si vous trouvez le mot un peu fort, moins intelligent qu'une abeille. Cela m'humilie un peu.

O science ! pourrait-on dire en parodiant un mot célèbre, que d'absurdités on écrit en ton nom ! *J. Magnenat.*

Miel cristallisé de 1938

Nous revenons sur ce sujet, mais en quelques mots seulement, car la question est loin d'être élucidée. Nous remercions MM. les présidents Béguin (Côte Neuchâteloise) et Niquille (Genevoise) qui ont pris la peine de se renseigner et de nous envoyer le résultat de leurs investigations.

Nous signalons à ceux que la question intéresse plus particulièrement et au point de vue scientifique, l'article du Dr Morgenthaler, dans le N° 9 de la *Blaue.*

D'où vient cette cristallisation si rapide et si complète ? Les suppositions sont nombreuses, mais aucune ne peut être admise comme seule agissante. Nous croyons à l'influence de plusieurs causes : miel de sapin rouge, miellées diverses du chêne, et d'autres essences, circonstances atmosphériques spéciales à 1938, composition chimique du nectar récolté, etc., etc. Dans l'analyse chimique faite par M. le Dr de Fellenberg, du Service fédéral

d'hygiène, nous remarquons une proportion forte de « mélécitose » qui doit être une des causes de forte cristallisation.

Il sera intéressant, comme le dit M. Morgenthaler, de voir si d'autres années présentent les mêmes phénomènes, en particulier 1939. Jusqu'ici, ce n'est guère qu'en 1936 qu'on a pu remarquer une telle situation et ceci en Autriche seulement. On ne saurait comparer ce miel cristallisé avec celui, très épais, récolté dans les contrées à bruyère.

Nous recevrons avec plaisir d'autres observations et en remercions par avance les auteurs. *Schumacher.*

La retraite d'un spécialiste londonien

Le fonctionnaire de la police londonienne spécialisé dans la prise des essaims d'abeilles perdus dans la capitale a pris sa retraite, après vingt-cinq ans de service. Il a recueilli presque chaque année un essaim dans la grande ville, et quinze ruches sont encore peuplées de ces errantes mouches à miel.

Au moment de quitter son service, le policeman a laissé à ses collègues une sorte de testament pratique, contenant toutes ses expériences. On y lit notamment que les gens que piquent les abeilles le plus volontiers sont ceux qui utilisent de la brillantine pour leurs cheveux, ceux qui ont les cheveux rouges et ceux qui sentent l'alcool. *Tribune de Genève,* du 3 septembre 1938.

Loque des abeilles (loque européenne)

Canton	*District*	*Commune*	*Abeilles*		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Aubonne	St-Livres	1	22	3

Loque des abeilles (loque américaine)

Canton	*District*	*Commune*	*Abeilles*		
			ruchers	colonies	malades
Fribourg	La Veveyse	Châtel-St-Denis	5	7	9

« Wanderversammlung » à Bienne

Les 10 et 11 septembre, ont eu lieu à Bienne les assises de notre société sœur de Suisse alémanique. On peut bien employer le terme d'assises, car cette assemblée imposante réunissait, à certains moments six à sept cents membres. L'association compte plus de 18,000 membres, c'est dire sa puissance.

Tout avait été organisé avec le plus grand soin par la section du Seeland dont le président, M. Neuhaus, est connu de nombre de Romands pour son abord si sympathique. Le Comité de la Romande y avait été invité au complet.

Il y eut, le samedi, une grande séance avec deux travaux de

fond, l'un sur la situation actuelle de la Rassenzucht et l'autre sur l'agriculture et l'apiculture. Quelle attention pour suivre ces deux exposés, nous autres Romands en étions frappés. De superbes projections nous montrèrent la butineuse au travail sur les fleurs et une partie du film du Dr Perret firent voir la réclame en faveur du miel romand, à marque S. A. R. (bel exemple de largeur de la part de nos Confédérés, dont nous les remercions vivement).

Nous ne rappellerons pas toutes les communications qui furent faites, et encore moins les productions riches et nombreuses qui suivirent le banquet du soir, à Madretsch. Cela dura sans interruption de 21 heures jusqu'à 2 heures et plus. Quelle variété et quelle verve dans les chants, les saynettes composées pour la circonstance. Même ceux qui ne possèdent pas le schwytzer dütsch y prenaient leur plaisir, tant c'était vivant. Le tout fut entremêlé de discours très divers : conseiller d'Etat, président de la ville de Bienne, etc., etc. Cela avait débuté par un discours plein de bonne humeur de M. Neuhaus. Nous ne citerons, faute de place, que celui de notre président d'honneur, M. Mayor, chargé d'offrir une coupe à M. Morgenthaler, en témoignage de reconnaissance pour tous les services rendus, au nom de la Romande. Le geste fut fort apprécié par nos collègues et spécialement par M. Morgenthaler, président de la grande association, qui eut, selon son extrême modestie habituelle, l'idée de reporter l'honneur qui lui était fait sur M. le Dr Burri, son maître et prédécesseur au Liebefeld.

Nous aimerions pouvoir nous étendre sur cette belle manifestation dont nous gardons le plus précieux souvenir et nous remercions nos collègues du cordial et chaleureux accueil fait aux représentants de la Romande. *Schumacher.*

Bibliographie

La *Gazette apicole* publie, dans son dernier numéro, une abondante documentation due à la plume de M. L. Roussy, d'Aigle, sur l'œuvre de M. Perret-Maisonneuve. On suit ainsi, pas à pas, les progrès et les découvertes de ce maître en apiculture dont chacun connaît l'œuvre et le nom universellement répandus. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'apiculture et à cette science de l'entomologie voudront se procurer ce fascicule. Ils n'ont qu'à le demander à M. Alphandéry, à Montfavet (Vaucluse, France).

Nous avons reçu, d'autre part, la plaquette fort bien éditée où M. de Meyer expose l'œuvre de Baudoux, l'apiculteur qui a le plus poussé à l'étude des grandes cellules. Il y a longtemps qu'il ne nous est pas arrivé de prendre autant de plaisir et profit à lire une pareille documentation. Très sincèrement et très vivement, nous félicitons M. de Meyer et nous le remercions, au nom des apiculteurs, pour le beau travail qu'il vient de nous offrir. Si les demandes arrivent en nombre suffisant, nous feront venir de Belgique un ballot de cet ouvrage que nous remettrons, au prix coûtant, aux souscripteurs. Ceux qui voudront l'obtenir directement, peuvent s'adresser à M S. Thibaut, à Mont-sur-Marchienne (Belgique), Chèques postaux 7560. Le prix est de 1,2 belga. Nous reviendrons plus tard sur cette œuvre. *Schumacher.*

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

Prix moyens suisses

(Communiqués par le Service du Contrôle des prix du Département fédéral de l'économie publique.)

Mois d'août 1938

Genève	4.04	Aarau	4.45
Nyon	—.—	Lenzbourg	4.80
Lausanne	4.25	Brougg	—.—
Vevey	4.29	Baden	4.50
Montreux	4.38	Lucerne	4.68
Aigle	—.—	Zoug	4.50
Yverdon	4.50	Zurich	4.48
Payerne	4.—	Dietikon	—.—
Chaux-de-Fonds	3.81	Winterthour	4.50
Le Locle	4.—	Schaffhouse	4.50
Berne	4.10	Frauenfeld	4.28
Thoune	4.50	St-Gall	4.62
Langnau	4.15	Hérisau	—.—
Berthoud	4.65	Appenzell	—.—
Bienne	4.25	Buchs	—.—
Granges	4.50	Altstätten	—.—
Porrentruy	4.87	Coire	5.—
Soleure	4.—	Bellinzone	—.—
Langenthal	4.30	Locarno	—.—
Bâle	4.85	Lugano	4.67
Rheinfelden	4.50		
Olten	4.40		
Zofingue	4.43	Prix moyen suisse	4.42

Concours de ruchers

organisé par la Société romande d'apiculture, en 1937.

(Suite)

2me CATÉGORIE

27. *Rucher de M. MULHAUPT Albert, à Porrentruy.*

Deux guérites de chemin de fer assemblées et transformées, contenant 15 Burki-Blapp, forment un coquet rucher dont l'extérieur mériterait d'être mieux entretenu et posséder un moyen de sortie pour les abeilles. S'occupe d'abeilles depuis 1910. A recommencé pour la troisième fois l'apiculture, ayant dû liquider deux fois son exploitation par suite de déplacement dans l'exercice de ses fonctions de chef de gare. Les populations sont peu fortes ; la ponte et le couvain pourraient être plus développés sur des bâtis-

ses en meilleur état. Le matériel ne comprend que l'extracteur et le petit outillage indispensable aux manipulations qui se font avec lenteur avec gants et voile, ce qui n'empêche pas de nombreuses piqûres dues au bruit provoqué dans les ruches où l'apiculteur va chercher son matériel qui y est entreposé, faute d'armoire.

Excellentes annotations dans un carnet et comptabilité depuis 1929 à 1936 en un seul compte.

Le Jury décerne :

Points : 6, 4, 6, 8, 4, 8, 8, 3, 7, 2, 5, 6, 8, 0. Total : 75.

Médaille de bronze et Fr. 5.—.

28. *Rucher de M. SOCCHI Charles, à Courfaivre.*

Ce rucher-pavillon, composé de 15 DB., a été construit par l'apiculteur lui-même en dehors de ses heures d'usine, ce qui est très méritoire et dont nous le félicitons. Mais les mesures ne sont pas toujours respectées et le travail du bois est loin de la perfection. Bon nombre de bâtisses à retirer et à remplacer et quelques soins de propreté à l'intérieur des ruches sont à recommander. Le matériel est à compléter en particulier par un maturateur sitôt que le produit du rucher le permettra, ce qui ne sera pas le cas encore cette année. Annotations sommaires sur feuille à l'arrière de la ruche. Aucune comptabilité. Elevage de reine où les abeilles, mourant de faim, ont déserté leur majesté. Reines non marquées. Aime passionnément ses abeilles, travaille avec entrain et apprendra certaines façons de travailler pratiquement qui lui seront utiles en fréquentant la société de ses collègues.

Le Jury assiste joyeusement à la démonstration du rôle qu'une table de cuisine, fabriquée par notre farceur de collègue, peut remplir dans un ménage où la femme est méchante, ce qui n'est certainement pas le cas chez cet ami.

Les points suivants sont attribués à cette exploitation :

5, 5, 4, 9, 4, 8, 9, 4, 8, 4, 3, 0, 8, 3. Total : 74.

Médaille de bronze et Fr. 5.—. *(A suivre.)*

NOUVELLES DES SECTIONS

Côte Neuchâteloise

La cotisation de 1939 a été fixée à *fr.* 7.— par l'assemblée de janvier dernier. Nos membres sont instamment priés de verser cette modeste somme au compte postal de la section IV. 897 *jusqu'au 10 novembre prochain.* Passée cette date, un remboursement postal, augmenté des frais, sera envoyé aux retardataires. Faites un effort pour que leur nombre soit infime.

Le Comité.

Montagnes neuchâteloises

Il ne manquait qu'un radieux soleil à notre dernière séance pratique de l'année, du 28 août, aux Brenets.

Fidèles au rendez-vous fixé à la Caroline, au rucher de M. Numa Favre, 25 sociétaires, malgré un temps peu engageant, se groupent dans l'enclos comprenant un joli chalet et une trentaine de maisonnettes où nos bestioles prennent sérieusement leurs quartiers d'hiver.

La mise en hivernage est bien avancée ; l'apiculteur expérimenté sait que ce travail doit être commencé tôt dans notre région. Les provisions, bien operculées dans le voisinage immédiat d'un beau couvain compact dans certaines colonies du moins, donnent l'impression que tout ce petit monde passera l'hiver dans d'excellentes conditions. Et c'est ainsi que maintenant déjà, malgré le long hiver qui nous attend, l'espoir d'une belle récolte 1939 peut renaître dans le cœur de l'apiculteur qui a tout mis en œuvre pour assurer à ses abeilles, en temps opportun, le maximum de chances durant la mauvaise saison.

Lieu paisible et retiré, le rocher de la Caroline, sur lequel tant de butineuses prennent leur vol, doit être à ses heures, en face d'une si belle nature, un site des plus enchanteurs.

A M. et à Mme Favre, nous réitérons ici nos remerciements pour leur si cordiale réception et leur délicate attention envers tous les participants.

La seconde partie de la séance prévoyait une visite au rucher de notre collègue M. Willy Maire, au village des Brenets.

Chacun connaissait déjà le beau pavillon à proximité de la route cantonale. Ici aussi, situation admirable ; l'apiculteur est doublé de l'horticulteur qui met tout son cœur à la culture de ses fleurs. Beau coup d'œil que celui d'un rucher entouré de fleurs ! Les travaux de saison du rucher se poursuivent. Un élevage de reines, un peu tardif à notre point de vue, peut rendre prudents certains apiculteurs moins bien situés que M. Maire pour des opérations de ce genre à cette époque avancée de l'année.

Nous réitérons également à M. Maire nos remerciements pour sa bonne et cordiale réception.

Dernière séance de l'année, mais belle et intéressante. *G. M.*

Aux Comités des Sections vaudoises d'apiculture

Traitement préventif contre l'acariose.

Conformément à la décision de principe de l'assemblée des délégués de 1937, le Safrol ou Frow nécessaire pour ce traitement sera payé par part égale entre les caisses des sections et la caisse assurance loque et acariose.

La maison Grand et Trivelli, à Lausanne, se charge de la fourniture du liquide de Frow, adressera une facture aux sections qui feront une commande au 50 % de la valeur et une au soussigné.

Les sections qui pourraient se servir ailleurs devront insister pour que les éléments du remède soient de toute première qualité.

Formule : Deux parties de benzine (gazoline ; deux parties de nitrobenzol ; une partie de Safrol. } en volume.

Les sections organisent le travail à leur gré, il sera rétribué par les apiculteurs.

Cette fourniture sera faite aux conditions suivantes :

1. Chaque section bénéficiaire fournira un rapport indiquant le nombre détaillé de ruches traitées par commune et par apiculteur.

2. Toute ruche périe après traitement préventif restera à la charge du propriétaire.

3. Seules les colonies péries après un traitement officiel ordonné par l'inspecteur cantonal seront indemnisées, elles devront lui être annoncées directement avant le 1er avril 1939 ; passée cette date, aucune réclamation ne sera admise.

Le mode d'application est clairement indiqué dans le numéro du ***Bulle-***

tin de mars 1937, page 79. Chacun peut s'y conformer en toute confiance.

Tous les propriétaires de ruches sont invités à déclarer le nombre exact de leurs colonies à l'inspecteur du bétail de leur arrondissement avant le 3 janvier de chaque année, art. 10 et 17 de la loi du 23 novembre 1923.

Bussigny, 24 septembre 1938. *Charles Jaquier.*

Section de Cossonay

Cinquantenaire.

Le cinquantenaire de la Section de Cossonay sera fêté l'un des premiers dimanches de novembre, à l'Hôtel d'Angleterre, à Cossonay.

D'ores et déjà, les sociétaires, et leurs dames, sont invités à réserver, pour cette manifestation, leur appui moral et... spirituel, car il y aura une partie familière que nous désirons animée comme une forte colonie un beau jour de mai !

Le programme détaillé sera communiqué aux membres soit par l'intermédiaire du *Bulletin*, soit par circulaires ; le Comité, qui a reçu pleins pouvoirs pour son élaboration, étudiera, avec plaisir, toutes suggestions intéressantes que l'on voudra bien lui transmettre.

Nous comptons sur une participation maximum, ce sera un excellent moyen de se réjouir d'une année satisfaisante, alors qu'elle ne promettait rien de bon. Pour le Comité : *le secrétaire.*

Section des Alpes

Commémoration du Cinquantenaire.

Par suite de diverses circonstances, la cérémonie a dû être reportée au dimanche 13 novembre. Qu'on retienne cette date et que l'on réserve et sa liberté et ses sous mignons pour cette journée qui doit revêtir un caractère spécial et vraiment unique.

Le Comité d'organisation local, constitué le 14 septembre, à Aigle, est à l'œuvre. Il va s'efforcer de tout préparer en gros et en détail. Nos collègues ont revendiqué comme privilège la tâche assez lourde de cette organisation et ils entendent la mener à bien pour l'honneur de leur bonne ville.

Après le banquet, qui aura lieu à l'Hôtel du Nord, il est donc prévu une partie familière récréative. Le programme en sera arrêté avec soin et précision. Il comprendra notamment une saynète costumée, mimée et chantée, avec accompagnement de piano, et qui est déjà en chantier. Il sera également fait appel à la collaboration spontanée de l'assistance. Les membres riches en souvenirs sont instamment prés de les coucher par écrit, afin de les préciser et d'être en mesure de les servir sous leur forme la plus agréable. Mais ne pas attendre pour cela au dernier moment.

Afin de marquer cette date par un souvenir tangible et durable, il a été décidé d'organiser aussi une *vaste tombola ;* vaste parce qu'elle doit intéresser non seulement les participants à la fête, mais la généralité des sociétaires, toute la communauté apicole des Alpes. Le produit net sera, en effet, consacré à l'achat d'un *meuble pour les archives,* meuble dont la nécessité se fait impérieusement sentir. Le Comité, non seulement espère, mais compte fermement que chacun s'intéressera à ce projet, se montrera généreux par le moyen de cette tombola. Ceux qui, volontairement ou non, resteront à la maison le 13 novembre, chargeront un participant de leur acquérir au moins un billet.

Les documents photographiques seront rassemblés en un onglet, annotés, datés et classés. Prière, encore une fois, d'en fournir.

En vue de l'*Exposition rétrospective,* on nous a déjà annoncé l'envoi d'un des tout premiers extracteurs utilisés chez nous, de ruches antiques, etc. Nous attendons plus encore. Les objets, soigneusement emballés, sont à adresser à M. Burla, caissier, Aigle, pour le 12 novembre au plus tard. L'emballage doit pouvoir être réutilisé pour le retour.

Hommage aux sociétaires disparus. — Le Comité éprouve de grandes dif-

ficultés à en dresser la liste. Comme nous aimerions n'oublier personne, nous prions les membres de nous signaler tous les décès survenus, à leur connaissance. Nom, prénom, domicile, année du décès.

Etiquette de Section. — La souscription reste ouverte. Mais elle ne marche pas très fort et ne rencontre pas tout l'intérêt espéré et attendu. Ce qui étonne. L'édition ne sera commandée qu'au cas où la souscription atteindra 30,000 exemplaires. « Si chacun en commandait seulement cent, ce serait vite fait », faisait remarquer un membre. Ce qui est juste. Mais chacun le fera-t-il ?

Mme Vve Jeanneret-Blum, d'Ollon, après nous avoir, le 6 septembre, remercié pour l'article nécrologique consacré à la mémoire de notre membre fondateur, est décédée subitement le 10 septembre. Comme bien on pense, c'était le moment, le fin moment.

Mais quelle coïncidence, n'est-ce pas ? *Ed. Fankhauser.*

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale, le samedi 15 octobre prochain, à 20 h. ½, au Café du Midi, Grand-Pont 14.

Les sociétaires sont rendus attentifs à nos réunions amicales, dans lesquelles on étudiera, cet hiver, les maladies des abeilles.

Première étude : le couvain aigre. *Le Comité.*

Section de Grandson et Pied du Jura

Nous engageons nos membres à payer leur cotisation de 1939 en versant fr. 7.50 au Compte de chèques de la section II. 7530.

Dès le 10 novembre, les cotisations impayées seront prises en remboursement. *Le Comité.*

Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle, lundi 10 octobre, à 20 h. 30, au local, Rue Cornavin 4. Sujet : Les vitamines dans l'alimentation des abeilles.

Section de la Menthue

A l'occasion de la trentième année de sa fondation, notre section a tenu de fêter ce jubilé par une course en Valais.

Partis du siège de la section dans un confortable autocar, c'est le ramassage des « bourdons » des villages environnants qui désirent faire connaissance des reines valaisannes et déguster le doux nectar du pays.

C'est à bonne allure que nous nous dirigeons sur Sottens, Mézières, La Corniche, Vevey et la plaine du Rhône pour arriver enfin à Monthey, terme de la première étape. Après un frugal pique-nique, nous consacrons l'arrêt prévu pour visiter l'établissement d'apiculture de M. Rithner, situé un peu sur les hauteurs de Monthey. Après quelques orientations sur les environs, M. Rithner nous invite à visiter son atelier, pourvu de toutes les machines modernes, son magasin où rien ne manque, son dépôt de ruches et ruchettes qui font envie ; sa réserve de planches nous prouve tout le sérieux que le constructeur met pour servir sa clientèle.

Nous remercions la famille Rithner pour son bon accueil et son aimable réception.

Le chef de course fait remarquer qu'il est temps de continuer la course et nous partons direction le Val d'Illiez. Tout en prenant rapidement de l'altitude, nous jetons encore quelques regards sur la plaine qui se perd dans la brume, et nous arrivons enfin à Champéry, but de la course. Après une copieuse restauration et visite de la station, nous regagnons la vallée pour nous diriger sur Ollon, Villars, Chésières où chacun peut admirer le magnifique panorama qui se présente à nos yeux.

C'est à regret que la nuit nous oblige de quitter ces belles montagnes pour regagner nos pénates avec un beau souvenir de cette sortie de section.

A. P.

NOUVELLES DES RUCHERS

Achille Lœtscher. — Villeret (J. B.), le 31 août 1938.

Voici donc la campagne apicole terminée, c'est un peu mieux que 1936 et 1937, de triste mémoire. J'arrive à une moyenne de 6 kg. par ruche, ce qui n'est pas lourd. L'élevage des reines a été difficile cette année en raison du manque de récolte et du mauvais temps en juillet. Bien des reines ne sont pas rentrées lors du vol nuptial. Nous passons une série d'années maigres, mais patience, les bonnes reviendront aussi. Au cours de mes 37 campagnes apicoles, j'en ai vu de toutes les sortes. Il y a toujours eu des années maigres et des grasses, cela a toujours été ainsi.

Maintenant, terminons par une rigolade, mais vraie. Les apiculteurs de mon village savent que mon extracteur marche à la transmission au moyen d'une petite turbine, laquelle s'adapte au robinet de lessiverie. Cela marche très bien. Un apiculteur des environs (c'était un homme d'un certain âge) ayant eu connaissance de la chose, vint chez moi pour voir fonctionner cela. Il s'en déclara enchanté et me dit qu'il allait faire de même.

— Ou avez-vous eu cette turbine, me demande-t-il.

Je lui répondis que j'avais mis une annonce sur le journal *L'Impartial* et qu'ainsi j'avais pu l'avoir d'occasion.

— Je ferai la même chose, me dit-il.

Huit jours après, me trouvant dans le train en revenant du travail, je remarque un monsieur qui me regardait attentivement. Je crus reconnaître en lui l'apiculteur qui était venu voir la turbine. Salutations, poignées de mains.

Je lui dis :

— J'ai vu votre annonce sur *L'Impartial,* en avez-vous trouvé une.

Il me répond :

— Ah, si vous avez vu une annonce sur la feuille, ce n'était pas moi, pensez donc, je n'y songe pas ; il y a 10 ans que je suis veuf.

Ce n'était pas mon apiculteur, mais un monsieur quelconque, et le bonhomme a cru qu'il s'agissait d'une femme.

Eug. Rapp. — Eschlikon (Thurg.), le 2 septembre 1938.

Puisque vos abonnés romands restent ainsi dans le silence, au sujet de la récolte de 1938, cela vous intéressera peut-être d'apprendre d'un Romand acclimaté thurgovien, que ma contrée (dite Hinterthurgau) n'a pas subi les inconvénients dont s'est plainte la Suisse occidentale, relative au miel cristallisé dans les cellules. Notre miel, de provenance presque unique du sapin rouge, a pu être extrait liquide sans difficulté. La couleur en est foncée comme partout, la consistance épaisse et la qualité excellente. Une partie du contenu de mes bidons n'est aujourd'hui pas encore entièrement cristallisée.

Mon rucher, situé à plus d'un km. d'une forêt, n'a, à mon regret, pas produit autant que ceux situés à proximité de ces dernières, comme c'est le cas pour la plupart dans ma contrée. C'est pour moi très rare de récolter du miel de sapin. Une petite moyenne de 7 kg. ½ par ruche est au-dessous de la moyenne de ma section, malgré mes fortes colonies. Mais, vu la pénurie totale du nectar du mois de mai, ce miel foncé n'en est que d'autant plus estimé et son écoulement sera facile vu sa qualité et son bon goût.

E. G. — La Tour-de-Peilz, le 3 septembre 1938.

Si vous saviez avec quelle avidité je lis vos conseils aux débutants, vous les allongeriez encore davantage, ils sont si utiles étant donné la quantité de conseils donnés en peu de mots.

Dans le *Bulletin* N° 9, vous demandez des renseignements, c'est bien votre droit et à nous notre devoir de vous renseigner, permettez à un correspondant occasionnel de vous dire ce qu'il a pu observer au sujet de ces conseils si précieux.

Au sujet des cadres qui ne s'extrayaient pas, je les ai trempés dans l'eau

froide et remis dans les hausses ; environ 10 jours après, le miel avait été retravaillé presque complètement, il pouvait s'extraire assez facilement, sauf quelques cellules seules de miel cristallisé operculées à nouveau.

Comme vous, j'ai constaté qu'en août nos chères abeilles n'ont rien récolté, il y avait cependant des fleurs, mais peut-être sans nectar et seulement bonnes à faire des bouquets par nos ménagères ; malgré cela, je peux me féliciter de la récolte, 13-14 kg. par ruche, ce qui ne m'était pas arrivé depuis 1922 et 1923 où elle était supérieure. Dans notre contrée, Vevey et environs, je crois que tous sont contents ; à St-Légier, on me dit qu'il n'y a pas eu de miel cristallisé.

Je vous fais parvenir le N° 3 de 1921 qui vous a été demandé et informe les intéressés que je possède encore des Nos de 1918 à 1933, quelques années sont complètes, à d'autres il manque des Nos.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter plusieurs années pareilles, même avec du miel cristallisé, cela compensera les années maigres ou l'extracteur est resté inactif et où seuls les marchands de sucre ont fait des affaires et à notre cher rédacteur, la santé et la persévérance pour la rédaction de notre cher *Bulletin.*

Théo Luscher. — Genève, le 10 septembre 1938.

Grandes cellules.

Comme beaucoup d'apiculteurs, j'ai fait un essai avec grandes cellules. En 1935, une ruche D.-B. fut transformée à 11 cadres et peuplée par un essaim ordinaire sur cellules 680 à 700. En 1936, récolte comme les autres ruches, environ 12 kg. par ruche. En 1937, même résultat, environ 11 kg. par ruche. J'ai constaté, au mois de juillet 1937, le renouvellement de la reine.

Voici maintenant le tableau des opérations et de la récolte 1938. La ruche à grandes cellules porte le N° 8.

N°	Reine	Visite générale	Nombre des cadres à couvain	Date de nourrissement	Date de la mise des hausses	Récolte en kg.
1	1937	31 mars	4 cadres	Les 14, 21, 29 mars, 6, 13, 20 avril 2 mai. Chaque fois 10 kg. de sucre répartis en parts égales sur 11 ruches.	7 mai	14 cadres 21.—
2	1937	31 mars	Reine bourdonneuse pas fécondée			Pas de récolte
3	1937	31 mars	5 cadres		7 mai	14 cadres 21.—
4	1935	31 mars	5 cadres		7 mai	14 cadres 20.—
5	1937	31 mars	6 cadres		8 mai	11 cadres et 1 capot 4,500 25.—
6	1936	1er avril	5 cadres		8 mai	15 cadres 25.—
7	1936	1er avril	5 cadres		8 mai	18 cadres 31.500
8	1937	1er avril	5 cadres		8 mai	11 cadres à 2 kg. 36 sect. à 550 gr. 41.—
9	1936	1er avril	6 cadres		8 mai	18 cadres 24.—
10	1936	2 avril	5 cadres		9 mai	14 cadres 19.500
11	1937	2 avril	5 cadres		9 mai	Essaim 16 mai Pas de récolte
						Total 228.—

La ruche N° 8, à grandes cellules, s'est admirablement comportée et j'ai constaté que, contrairement à ses voisines, les abeilles n'ont jamais fait la « barbe » pendant les grandes chaleurs.

Extraction.

Après avoir empilé les hausses pleines les unes sur les autres, j'ai préparé les bidons et lundi le 25 juillet, on se met à l'ouvrage. Les premiers six cadres se vident péniblement, deux cadres fendus. Pour la 2me tournée,

j'ai dû attendre parce que le miel ne s'écoulait pas, il fallait pencher l'extracteur tant que le liquide était dense. 2me hausse, même résultat ; 3me hausse, encore pire, la moitié des rayons brisés et moitié vidés, d'autres pas du tout, et l'extracteur, impossible de le stabiliser. Sur trois hausses, j'ai réussi à sortir 35 kg. au lieu de 55 ; une pareille aventure ne m'est encore pas arrivée. Que faire, la nuit porte conseil !

Pourquoi briser mes beaux cadres, je préfère les garder entiers. J'essaierai de vendre du miel en rayon et puis il faut penser aux parents et connaissances, et aussi aux abeilles au printemps. Le 4 août, une circulaire de notre distingué président nous met au courant d'une procédure spéciale que j'ai essayée avec une ruche. N'ayant pas de locaux à ma disposition pour tremper les rayons dans l'eau chaude, je les ai trempés dans la fontaine et remis six cadres vides au milieu, flanqués de six cadres pleins à côté. Le résultat était médiocre. Le miel, au lieu de remplir les rayons vides, fut transporté en partie dans le corps de ruche. A partir du 9 août, le mauvais temps, la pluie et les nuits froides ont contrecarré mon opération.

La récolte de 1938 m'a donné beaucoup de miel, très peu d'argent, bien des tracas, mais des réserves pour le printemps. Mon rucher se trouve à 700 m. au sud-ouest du palais de la S. d. N. Les chênes, qui se trouvent en quantité considérable, ont occasionné ce phénomène : miel très foncé, très épais et en partie cristallisé.

P. Pellaton. — La Ronde, le 4 septembre 1938.

Voici quelques nouvelles de mon rucher. L'année a débuté très tôt : le 6 mars, les abeilles récoltaient le premier pollen, soit un mois plus tôt que l'an passé. Dès lors, elles n'ont cessé de travailler et se sont beaucoup développées.

La plupart des essaims ont rempli une hausse et les deux premiers, sortis le 27 mai, ont rendu plus que des ruches ordinaires, l'un 37 kg. et l'autre plus de 40 kg.

Autre fait non moins remarquable : la meilleure colonie, qui a à sa tête une reine dans sa quatrième année de ponte, a récolté et garni 4 hausses complètes, soit 75 kg. de surplus. Les abeilles sont si nombreuses dans cette ruche que je suis obligé de laisser une hausse pour l'hiver. J'ai tenté de l'enlever avant-hier, mais ai dû y renoncer, car toute la ruche est gorgée d'abeilles.

En résumé, année excellente. Les colonies possèdent de belles populations et les essaims valent les ruches moyennes, lorsqu'ils ne les dépassent pas.

Emile Durgnat. — Vinzel, le 8 septembre 1938.

Après l'enlèvement des hausses, je constate : *à Vinzel,* peu ou point de provisions dans les corps, comme d'habitude ici (sauf en 1933) ; donc, je nourris abondamment ; *à Crassier,* corps de ruches pleins, bondés ; en 1933, même cas ; j'avais alors retiré et extrait 2 ou 3, même 4 cadres par corps, pour les remettre ensuite de préférence au centre, afin que les abeilles y puissent loger quelque 8 à 10 l. de sirop ; j'avais eu un hivernage excellent, et un beau développement au printemps 1934, tandis qu'ailleurs on signalait des pertes nombreuses.

Mais un apiculteur qualifié m'a dit que, par principe, il n'extrayait jamais un seul cadre de corps, et que les abeilles auraient tout aussi bien hiverné sur des cadres de miellée.

J'en doute !...

A vendre **rucher-pavillon,** démontable, modèle Lienher, construction récente, pouvant contenir 12 ruches D.-B.

André Jacot, Sonvilier (J. B.).

LA PUBLICITÉ dans le « Bulletin de la Société Romande d'Apiculture » **porte et rapporte beaucoup.**